

Avis voté à la séance plénière du 11 décembre 2019

## Les défis de l'éducation aux médias et à l'information

### Déclaration du groupe CGT

Non, Xavier Dupont de Ligonès n'a pas été retrouvé, il n'y pas de « prise d'otages » à la SNCF mais une grève et Barack Obama n'a pas traité Donald Trump de « connard »...

On peut aussi remplacer le dernier exemple par : « et les vaccins ou les smartphones ne favorisent pas l'autisme ».

Pourtant, différents médias l'ont dit et relayé. Alors il faut apprendre à se poser les questions : d'où ça vient, par qui est-ce fabriqué, comment est-ce diffusé, qui me parle, pourquoi de cette manière, est-ce vrai, un peu, beaucoup, pas du tout ? Décoder, décrypter, dans un monde toujours plus connecté et plus pressé, être capable de voir des images, d'écouter des sons en exerçant un esprit critique, voilà bien une des garanties de la démocratie. C'est l'objet de l'éducation aux médias et à l'information.

Si nous regrettons que cet avis n'ait pas été accompagné d'un rapport qui aurait permis de contextualiser les conditions de production de l'information, il parvient néanmoins à mettre en avant une série de préconisations que nous approuvons comme la revalorisation de la place du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information ou le rôle des associations de l'éducation populaire dont nous avons vu, ici même, dans l'avis L'éducation populaire, une exigence du XXIème siècle, à quel point leur travail est indispensable dans l'entretien du lien social. Cet avis nous apparaît également complémentaire de notre avis Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?.

Pour atteindre le « grand public », nous soutenons l'inscription au cahier des charges de France Télévisions d'une émission de décryptage/décodage à une heure de grande écoute et qui soit accessible également en mode délinéarisé. Cette proposition s'inscrit en miroir de la création de la plate-forme « Lumni », fruit d'une collaboration entre service public de l'audiovisuel, éducation nationale, associations, mise en place il y a quelques semaines et qui s'adresse au monde éducatif et comporte des modules explicatifs sur les médias.

Alors que les salarié-e-s de Radio France sont dans leur troisième semaine de grève contre l'organisation d'un plan de départs volontaires dans une entreprise qui rencontre un succès incontestable et au moment où un projet de loi sur l'audiovisuel proposé par le gouvernement va être débattu, notre groupe souhaite rappeler, à l'occasion de cet avis et dans cet hémicycle, l'importance d'un audiovisuel public fort. Son financement public doit être pérennisé afin de lui permettre de remplir ses missions historiques : « informer, éduquer et divertir », en utilisant les

technologies numériques comme il le fait déjà très largement, en étant inventif et même... irrévérencieux.

Enfin, parce que nous ne croyons pas qu'il est possible de faire « mieux et plus » avec « moins », nous approuvons la préconisation 19 sur la mobilisation de la taxe dite « GAFA ».

Le groupe CGT a voté l'avis.